

Zeitschrift: L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève
Herausgeber: L'écran illustré
Band: 4 (1927)
Heft: 1

Artikel: "La course du flambeau" à la Maison du Peuple
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE-CINÉMA

«La Course du Flambeau» à la Maison du Peuple

Une station d'hiver dans les Alpes.

Sabine Revel, veuve depuis longtemps et jamais remariée, s'y est installée pour la saison avec sa mère, Mme Fontenais, qui souffre d'une grave maladie de cœur, et sa fille, Marie-Jeanne, gracieuse et gaie comme on l'est à vingt ans. Mais le cœur de Marie-Jeanne Revel a déjà parlé ; elle aime Didier Maravon, et le jeune homme séduit par sa beauté et son charme, lui rend sa tendresse. Il n'a qu'un désir : celui d'en faire sa femme.

Dans ce dessein, il se propose d'acheter une affaire industrielle qui lui paraît bonne et il compte même se rendre à Paris incessamment pour conclure le marché.

D'ici peu, il sera donc à la tête d'une grande usine, et plus rien ne l'empêchera d'épouser celle qu'il aime.

On devine sans peine la joie de Marie-Jeanne.

Elle voit déjà se dessiner un avenir de rêve ; et c'est dans une espèce de griserie qu'elle prend part, avant le départ de Didier, à la fête de la Reine des Neiges, où elle tient le rôle de la mystérieuse princesse.

Cependant, au milieu de la gaieté générale, un homme paraît sombre et préoccupé. C'est Stangy, l'ami d'enfance de Mme Revel.

Une dernière fois, il vient tenter de convaincre Sabine d'accepter sa main.

Il n'a jamais cessé de l'aimer. Maintenant qu'elle est libre, pourquoi ne l'épouserait-elle pas ? Hélas ! Sabine n'est pas libre. Elle se doit avant tout à sa fille. Elle ne se doute pas encore que Marie-Jeanne songe à suivre sa destinée. Elle s'imagine qu'elle est tout pour son enfant. Stangy supplie, mais Sabine demeure inébranlable. Elle est brisée par le refus qu'elle s'impose, mais il ne lui est pas pos-



sible d'agir autrement. Stangy, désespéré, s'éloignera. « Vous n'entendrez plus jamais parler de moi » dit-il, et un matin il disparaît au tournant de la route blanche.

Au même moment, Marie-Jeanne vient révéler à sa mère son amour pour Didier et son désir de devenir sa femme.

Sabine reçoit cet aveu, au comble de l'émotion. Elle essaie de raisonner sa fille, de la garder pour elle. Lutte inutile. C'est la vie qui passe ; c'est la course du flambeau. La jeunesse de Marie-Jeanne ne lui appartient plus. Elle doit laisser sa fille suivre sa destinée.

Et le mariage a lieu.

Alors commence bientôt pour Didier une période de soucis et d'angoisses : l'affaire qu'il a prise en main ne marche pas selon ses désirs. Bientôt, il ne peut plus cacher à sa jeune femme que sa bonne foi a été trompée et que la spéculation sur les changes lui fait perdre une somme énorme. On lui réclame plus d'un million ; les poursuites sont engagées contre lui.

C'est la ruine et le déshonneur.

A la nouvelle de cette catastrophe, Marie-Jeanne n'a qu'une pensée : sa mère. Il n'y a pas à hésiter. Mme Revel, seule, peut tirer le jeune ménage de cette situation critique, Hélas ! Sabine n'a pas de fortune personnelle. Elle ne peut rien faire. Ah ! si la grand-mère voulait. Mais Mme Fontenais est inflexible. Elle refuse de prêter son argent. Elle se souvient des spéculations désastreuses de son gendre et n'accordera aucun secours à ses petits-enfants.

Que faire ? Didier, désespéré, menace de se suicider. Marie-Jeanne vit un véritable calvaire. C'est alors qu'elle suggère à sa mère de demander un appui à son ancien camarade d'enfance, à M. Stangy lui-même, dont elle ne saurait mettre en doute le dévouement. Sabine, révoltée, s'y refuse d'abord, mais devant le désespoir de sa fille elle se résout à appeler Stangy au secours et lui écrit une lettre éperdue.

Les semaines passent n'apportant aucune nouvelle. La faillite a été prononcée et le jeune ménage vit maintenant chez Mme Fontenais. C'est alors que Didier apprend que, sur un versement de trois cent mille francs, ses créanciers lui accorderaient un concordat. Trois cent mille francs ! que Sabine va demander à sa mère. Mais celle-ci, butée, les refuse.

Sabine, désespérée, égarée par son affection pour Marie-Jeanne perd la tête et, dans une minute d'affolement, elle profite du sommeil de Mme Fontenais pour lui dérober ses titres. Mais elle ne peut les négocier, l'agent de change ayant reconnu que la signature était imitée.

Il n'y a plus rien à espérer. C'est le désarroi complet. La situation s'aggrave, Marie-Jeanne, accablée de chagrin, est minée par la maladie. Un changement d'air est ordonné d'urgence, mais le docteur prévient Sabine que le séjour à la montagne pouvant être fatal à Mme Fontenais, il est absolument nécessaire de la laisser à Paris. Mais la grand-mère ne veut pas entendre raison. Elle accompagnera ses enfants.

On retourne à la montagne. C'est l'hiver. L'état de Marie-Jeanne s'améliore rapidement, tandis que Mme Fontenais est oppressée par l'air vif des cimes neigeuses.

On attend avec anxiété des nouvelles de Didier, et voici qu'il arrive lui-même, accompagné de Stangy.

L'ami dévoué aidera Didier, le sauvera, et lui proposera même, en Afrique, une situation brillante, il retrouvera avec émotion Sabine Revel, mais le souvenir de son amour pour elle lui sera désormais interdit, car sa destinée à lui appartient plus. Il a fondé un foyer à son tour, et il y retournera sans tarder.

De son côté le jeune ménage s'expatriera. Didier ira chercher à l'étranger la fortune, car il faut toujours aller de l'avant dans la vie, sans jamais regarder en arrière.

Ainsi tout croule autour de Sabine. Tous les sacrifices qu'elle a consentis ont été inutiles. Aujourd'hui sa fille elle-même l'abandonne pour suivre au loin son mari.

C'est la loi humaine.

Il ne reste plus à la délaissée qu'un refuge : sa mère, vers laquelle la précipite son désespoir. Mais la montagne perfide a eu raison de la faiblesse de Mme Fontenais, et contre son cœur meurtri, Sabine Revel ne serre plus qu'un cadavre.

Conrad Veidt va jouer Louis XI, roi de France, avec Barrymore

Ainsi que l'annonce notre confrère *Film-Kurier*, Conrad Veidt, le célèbre acteur de caractère des films allemands, a signé un engagement avec les *United Artists*.

Il s'embarquera pour l'Amérique le 18 septembre sur le *Mauretania* et il commencera immédiatement à interpréter le rôle de Louis XI, roi de France, dans le film de Barrymore, *Le Vagabond amoureux*. En Allemagne ce film aura pour titre *Le Poète mendiant*.

Il est certain que la conjonction de ces deux grands artistes de caractère des deux mondes marqueront une date dans l'histoire des films internationaux. Pour Conrad Veidt cet engagement signifie une nouvelle étape sur le chemin de la gloire mondiale.

**VOUS PASSEREZ
d'agréables soirées à la
MAISON DU PEUPLE
DE LAUSANNE**

**CONCERTS
CONFÉRENCES
SÉANCES CINÉMATOGRAPHIQUES
SALLES DE LECTURE
ET RICHE BIBLIOTHÈQUE**

Carte annuelle : 2 fr.

En vente dans tous les magasins de la Société
Coopérative de Consommation et au magasin
E. Peytrequin, 4, Rue de la Paix.